

## **L'élagage des platanes qui bordent les départementales**

*Information fournie par de Monsieur Guillaume ITIER du Conseil Général*

Suite à l'étude de diagnostic de l'ensemble des alignements de platanes menée par le Département, une politique d'entretien a été mise en œuvre qui permette de préserver le patrimoine arboré à coût raisonné.

Ainsi, en matière d'élagage, l'intervention de base, intitulée nettoyage de couronne, consiste en la suppression des branches mortes, dominées et dépérissantes (il s'agit des branches qui vont mourir dans les deux trois ans qui viennent). Sur des arbres adultes, quand l'intervention a été réalisée convenablement les années précédentes, il s'agit en effet essentiellement des branches de petits diamètres qui sont coupées.

A contrario, des interventions plus fortes sur les arbres, qui ne sont donc pas justifiées techniquement (par exemple pour une réduction de couronne), coûtent entre 2,5 et 3 fois le prix d'un nettoyage, auquel il faut ajouter les interventions induites par la réduction : émondage (il s'agit de la suppression des rejets sur le tronc qui engagent le gabarit routier et donc la sécurité des usagers) les deux années qui suivent, puis ré-sélection la troisième année. Ceci alors que la fréquence entre deux nettoyages est de quatre ans lorsque ceux-ci sont effectués selon la première méthode.

Ainsi, après vérification sur place, l'entreprise met bien en œuvre la politique du département en matière d'entretien des platanes. Il lui a été rappelé que, pour les portions situées en agglomération, un soin particulier sera mis en œuvre à la suppression des branches mortes ou faibles situées à l'aplomb des habitations.